



mon fils de 14 souhaite venir chez moi

Par **chrysaure_pegase**, le 12/05/2011 à 13:56

bonjour

separe du pere de mes enfants en 1998,la garde lui a ete accordé.

ajd mon fils de 14 ans souhaite venir habiter chez moi.

je suis tout a fait d'accord.

je ne vois pas quelle demarche effectuer sans que cela me retombe dessus,le papa etant tres rancunier,malsain et agressif verbalement.

est ce a mon fils d'ecrire directement au juge des affaire familiale ou au jude des enfant? une lettre avec ses propres mots mais il doit mettre quoi dedans?

ou alors a moi d'engager la procedure pour reprendre la garde de mon fils (je parle que d'un seul de mes enfants car l'autre ne vien tplus en vacances depuis 2 ans et depuis que son pere l'a y'a 4 ans ss etre venu chez moi)au risque que le pere me dise que c'est moi qui est dit a l'enfant de venir chez moi et me traiter comme une me.....

je suis mariée avec 4 autres enfants, j'ai peur de subir encore les denigrement de mr comme la fois ou j'avais deja tenté de reprendre mes enfants. il s'en ai suivi "une gueguerre"avec convocation de sa part a la gendarmerie. Depuis je suis "tranquille" mais jamais a l'abri d'un saut d'humeur de mr.

j'espere qavoir quelque reponse ou meme des conseils,
je me sens perdu,ne sai pas non plus par ou commencer

merci

Par **Domil**, le 12/05/2011 à 14:04

Vous n'avez d'autre choix que de faire une requête au JAF dans ce sens.

Ecrivez au batonnier pour demander à ce que votre enfant ait son propre avocat